REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE

ARMP
AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITE

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 432/11/2026

A LA SOCIETE AMT MOTORS.

Après avoir reçu le contrat du marché n° AON/PROCER/CGPMP/MET/F/2025, conclu avec le Ministère de l'Emploi et du Travail, pour un montant total hors taxe dollars américains cent septante-trois mille cent trente-sept, sept centimes (USD 173 137,07) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains mille deux cent onze, nonante-six centimes (USD 1 21196), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 04/11/2026

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

0000432

Hôtel des Monnaies